

Surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues

Point hebdomadaire du mardi 06 février 2024

Points clés :

- Le nombre de décès toutes causes confondues transmis par l'Insee se maintient en léger excès entre S49-2023 et S03-2024, principalement chez les 65 ans ou plus.
- En région, un excès de décès est noté essentiellement en PACA (S47 à S02), en Occitanie (S49 à S03) et en Nouvelle-Aquitaine (S52-S03).
- En semaine 05-2024, le nombre de décès certifiés par voie électronique est en diminution de 5,5% par rapport à la semaine précédente.

Synthèse

• Au niveau national

Le nombre de décès toutes causes confondues **issus des bureaux d'état-civil se maintient en léger excès à la limite haute des marges de fluctuation habituelle** entre les semaines S49-2023 et S03-2024, tous âges confondus (Figure 1). La tendance des effectifs de la semaine 04 (en légère diminution) reste à confirmer avec la consolidation des données.

La hausse des effectifs de décès a concerné majoritairement les adultes de 65-84 ans sur les semaines 49 et 50, puis l'ensemble des adultes au-delà de 45 ans jusqu'en semaine 03 (Figure 3). Les tendances doivent être confirmées avec la consolidation des données.

A partir des certificats électroniques de décès, 6 072 décès tous âges et toutes causes confondues ont été enregistrés en semaine 04-2024, effectif en diminution de 5,5% par rapport à la semaine précédente (-352 décès) (Figure 2). Cette diminution s'observe dans toutes les classes d'âges sauf chez les 45-64 ans où les effectifs restent stables (Figure 4).

Le nombre de décès est en diminution dans les établissements hospitaliers publics (-7,7%, soit -315 décès) et dans une moindre mesure en EHPAD/Maisons de retraite (-2,6%, soit -23 décès), mais reste stable en cliniques privées et à domicile (Figure 5).

• Au niveau régional

En région, un excès de décès est observé en PACA entre S47-2023 et S02-2024, en Occitanie entre S49-2023 et S03-2024 et en Nouvelle-Aquitaine entre S52-2023 et S03-2024.

Cette hausse a concerné les 65 ans ou plus dans les trois régions (notamment les personnes de 85 ans sur les trois premières semaines 2024) et les 15-64 ans en PACA entre S49 et S52.

A partir des certificats électroniques de décès, le nombre de décès en semaine 05-2024 a progressé en PACA (+5,9%, soit +31 décès) et Bourgogne-Franche-Comté (+8,1%, soit +12 décès) (Figure 6). Il reste stable ou diminue dans les autres régions.

Situation nationale tous âges confondus

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, 2017 à 2024 (jusqu'en semaine 04) - France (Source des données : Insee, actualisation au mardi 06 février 2024) (dernière semaine incomplète)

Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee

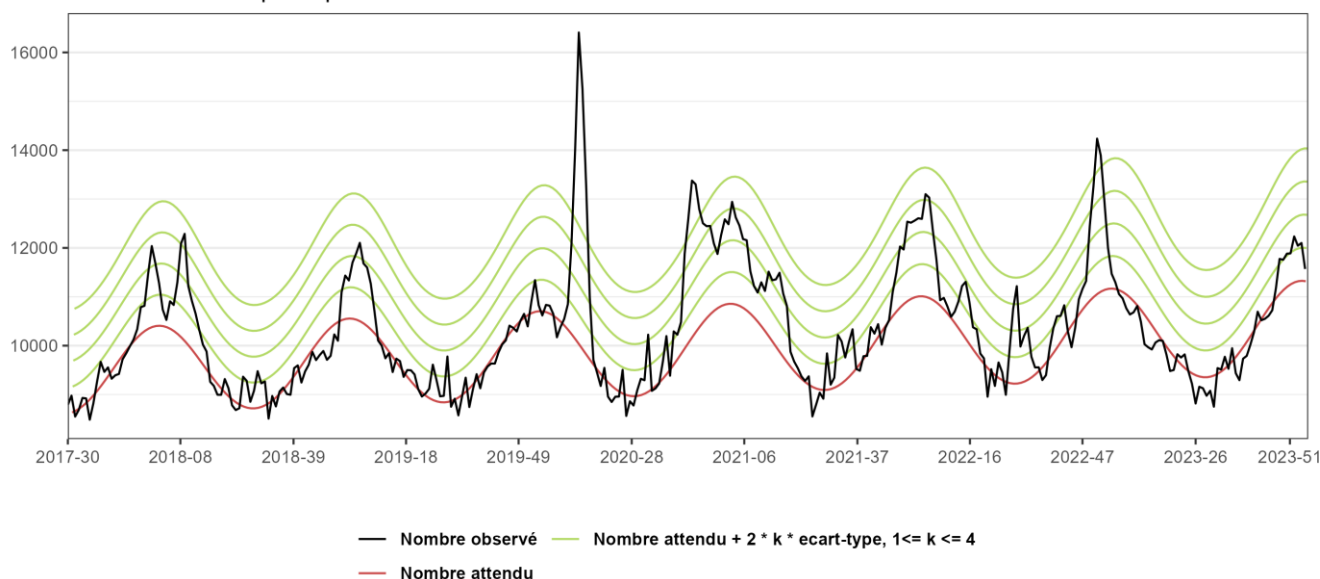
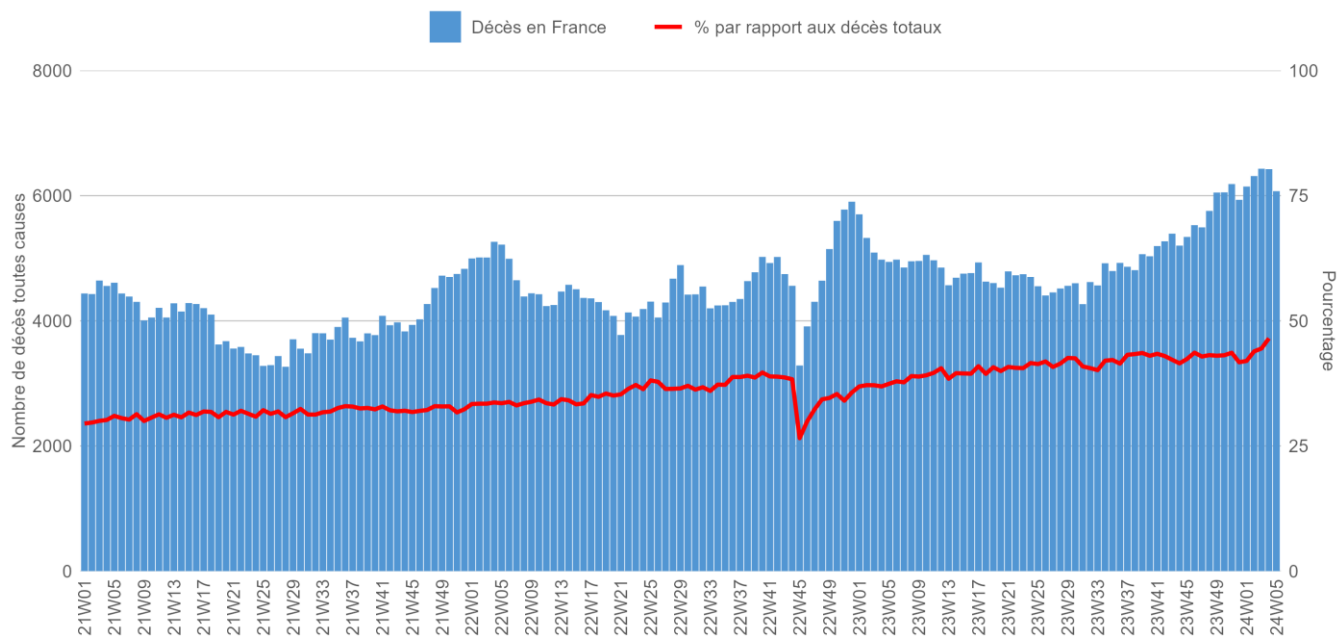


Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondus certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité nationale, à partir de S01-2021, Tous âges confondus – France (Sources des données : Inserm-Cépidc et Insee)



Analyse nationale par classe d'âges et par type de lieu de décès

Figure 3 : Fluctuations hebdomadaires de la mortalité par classe d'âges, 2017 à 2024 (jusqu'à la semaine 04) – France
(Sources des données : Insee - actualisation au mardi 06 février 2024)

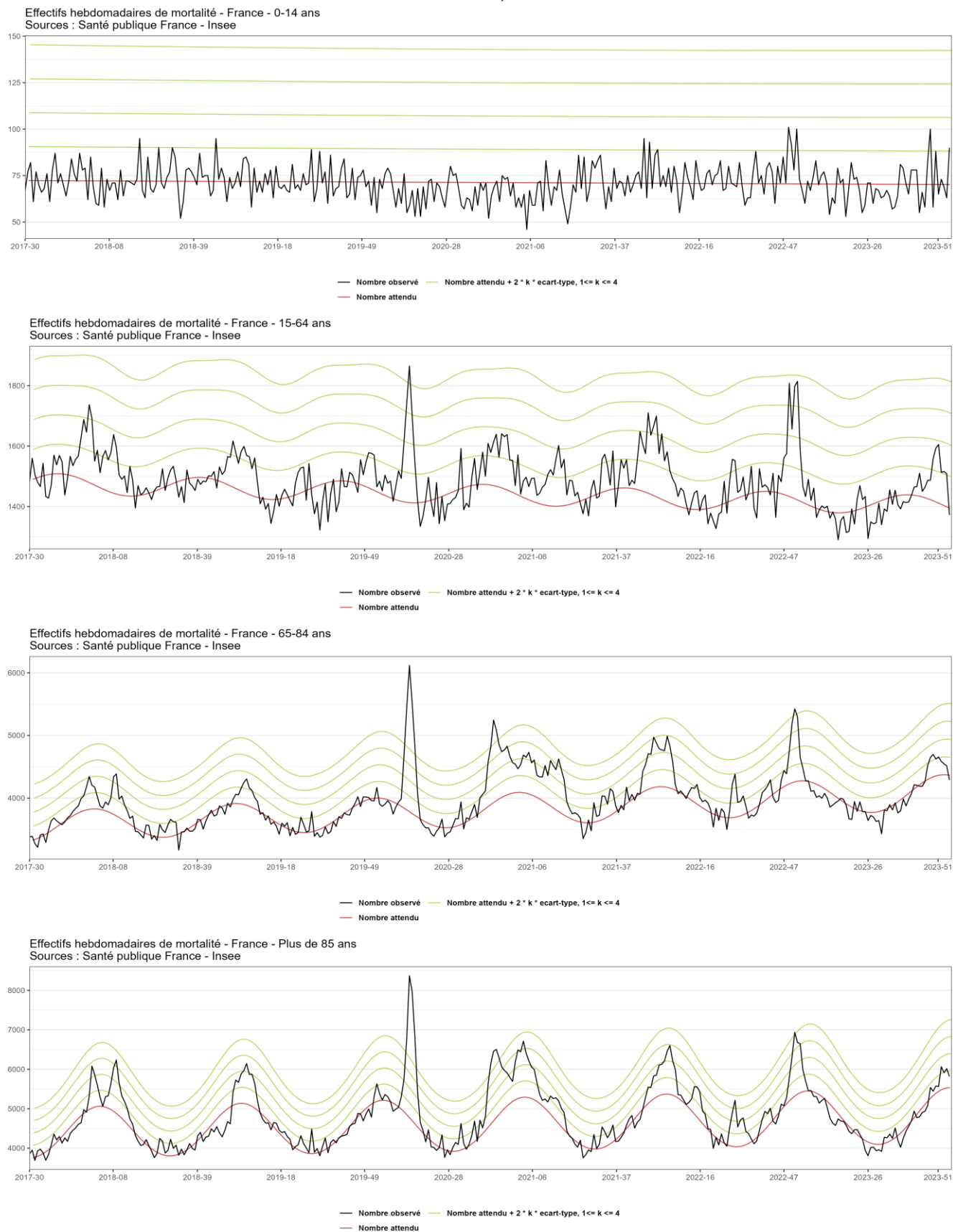


Figure 4 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2021, par classe d'âges – France (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les 15-44 ans*)

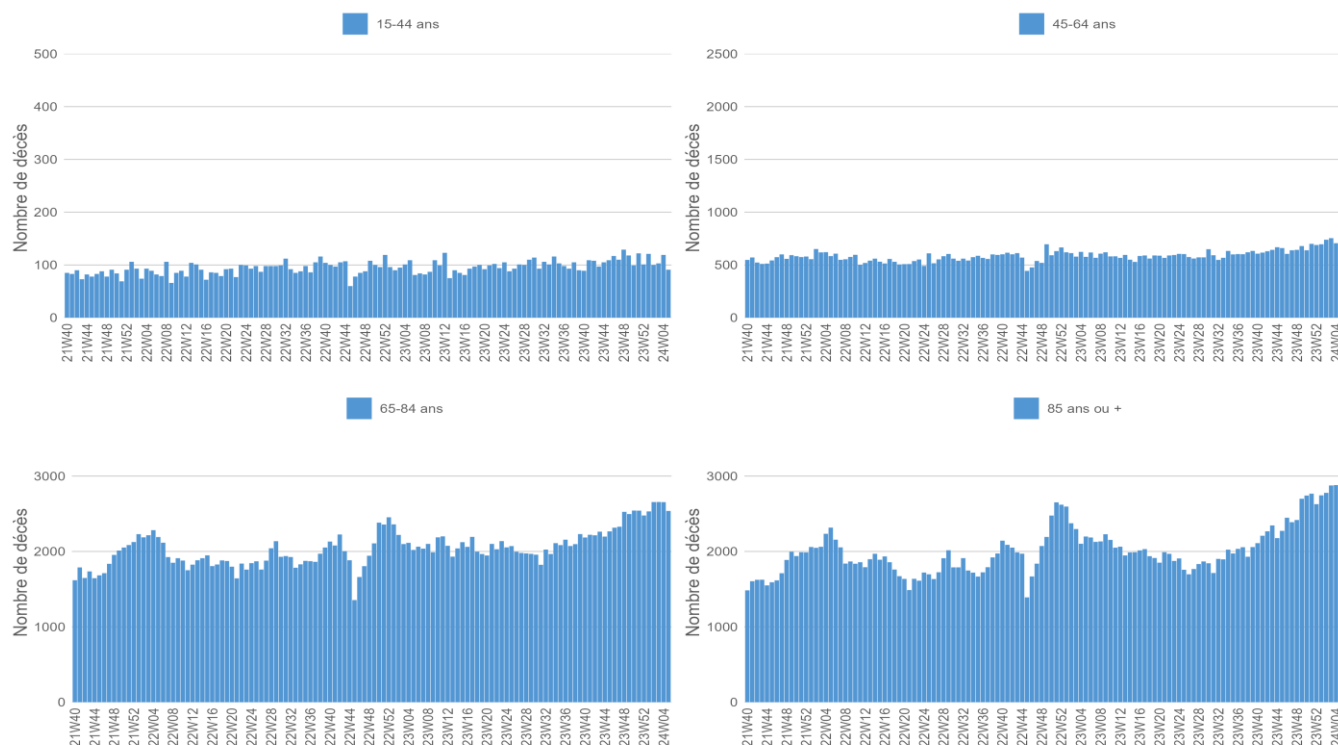
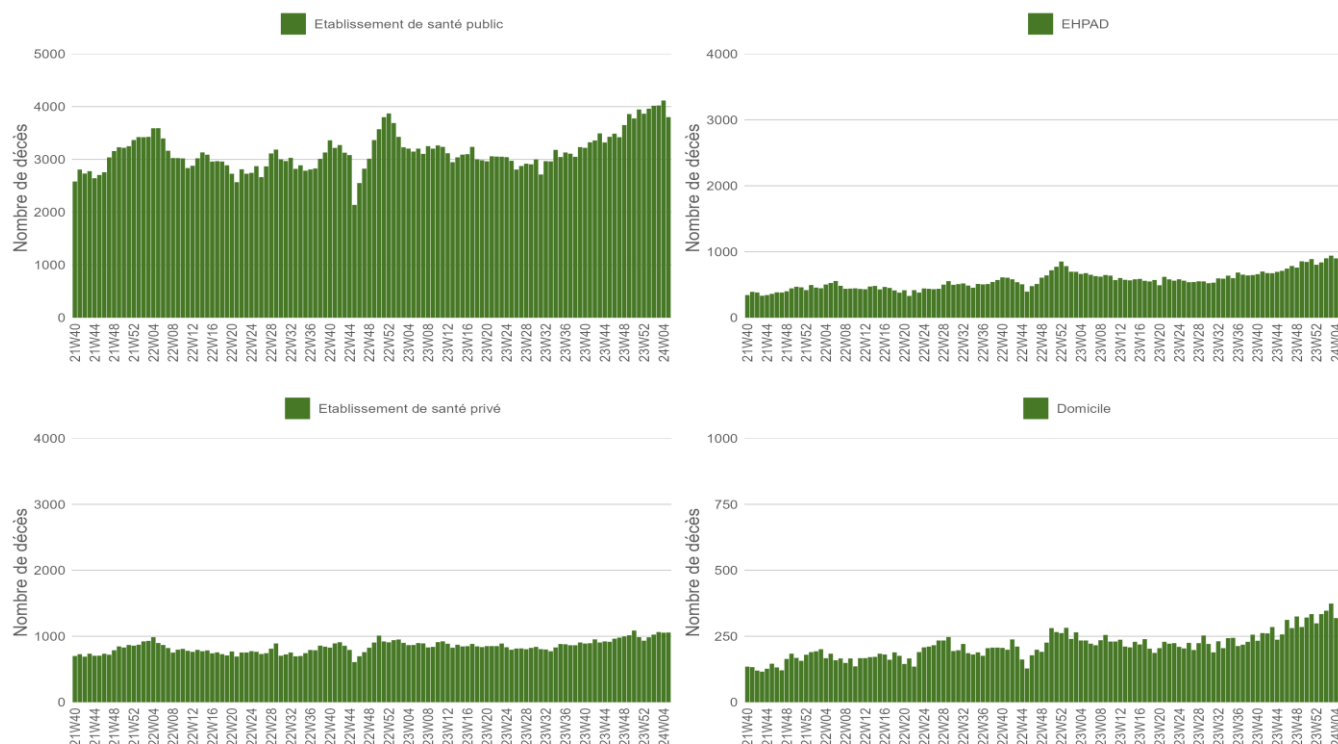
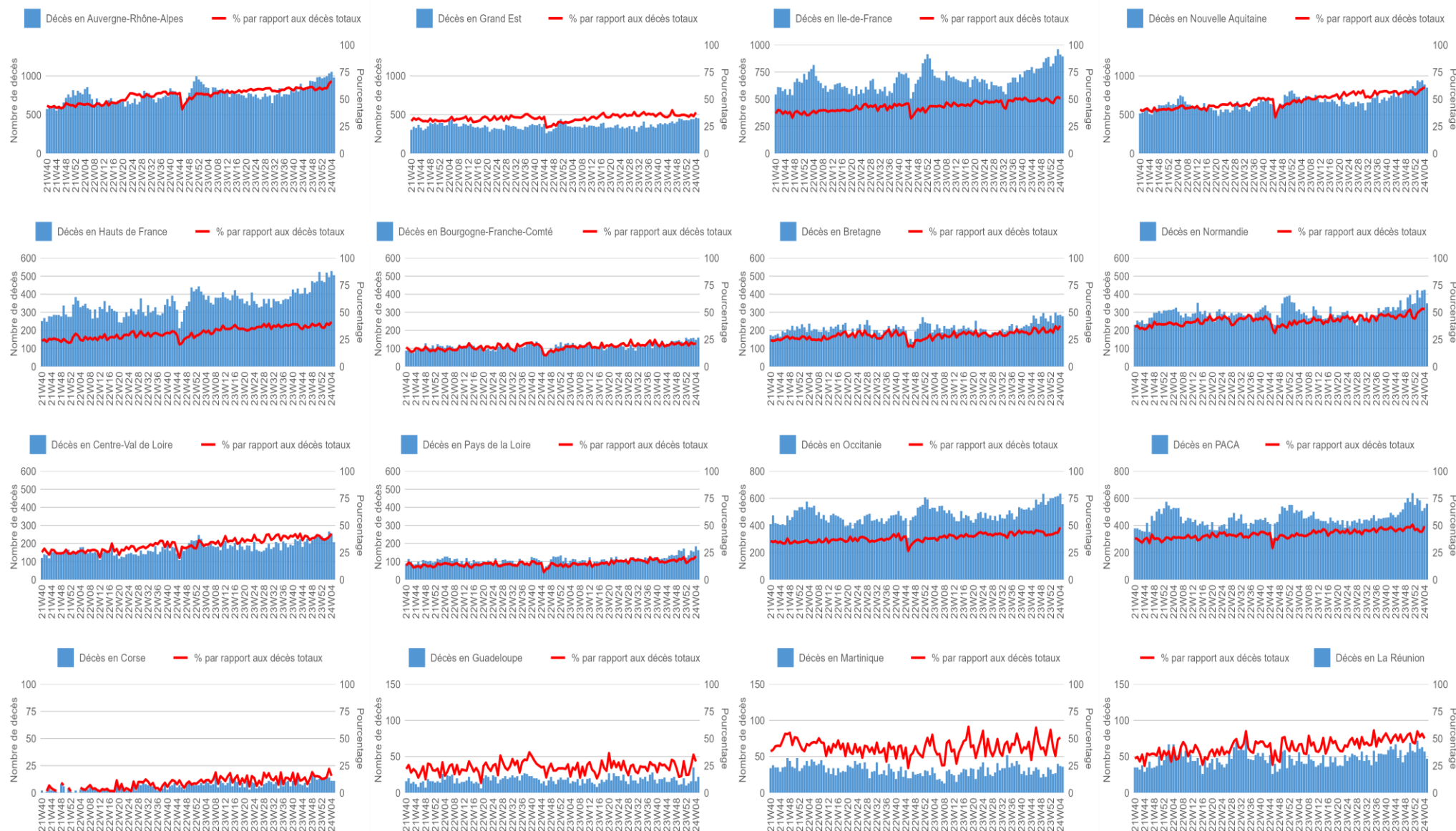


Figure 5 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2021, par type de lieu de décès, tous âges – France entière (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les décès à domicile*)



Situation régionale tous âges confondus

Figure 6 : Fluctuations hebdomadaires des décès certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité totale de chaque région, à partir de S40-2021, par région, tous âges (Source des données : Inserm-CépiDc et Insee) (attention aux échelles des ordonnées)



1. Mortalité issue des bureaux d'état-civil, transmise par l'Insee

Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre 84 % de la mortalité nationale.

Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.

Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un évènement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

Indicateurs et méthode

Le nombre hebdomadaire de décès est comparé à un nombre attendu de décès, estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 25 pays ou régions européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclut les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Le modèle est appliqué :

- au niveau national, tous âges et pour 4 classes d'âges : < 15 ans, 15-64, 65-84 et >=85 ans;
- aux niveaux régional et départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-64 et >=65 ans (graphiques non présentés).

2. Mortalité issue de la certification électronique, transmise par l'Inserm-CépiDc

Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données pour Santé publique France, de manière réactive.

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20% de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre près de 35% de la mortalité nationale fin 2022. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 0% et 50% selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour un décès sur deux survenant à l'hôpital, mais que pour 5% des décès survenant à domicile).

Compte tenu de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).

Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès <https://sic.certdc.inserm.fr>

Directrice de la publication
Dr. Caroline Semaille
Directrice générale de Santé publique France

Rédaction :
Dr Céline Caserio-Schönemann
Jérôme Guillevic
Anne Fouillet
Cécile Forgeot
Jérôme Naud
Isabelle Pontais
Dr Bernadette Verrat

Direction Appui, Traitements et Analyses des données (DATA)

Diffusion :
Santé Publique France – DATA
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00

<http://www.santepubliquefrance.fr>